

Rythmes scolaires : la semaine de 4 jours de retour (CLICANOO du 22 juin 2017)



Dans un communiqué, le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) et le Syndicat National des Ecoles (SNE) expriment leur demande du retour à la semaine des 4 jours dans les communes qui le souhaitent, pour la rentrée 2017. En effet, les syndicats estiment qu'une volonté administrative doit permettre au nouveau décret de s'appliquer pour répondre à la demande populaire et professionnelle de la grande majorité des citoyens. Selon eux, les maires de 3 communes ont déjà écrit aux directeurs d'école pour proposer des calendriers de 4 jours pour le primaire.

Le **SNALC** et le **SNE** rappellent que "la réforme des rythmes a été vidée de son sens car toutes les communes sont passées au mercredi matin à l'encontre des préconisations des spécialistes des rythmes, imposant une semaine de 5 jours sans coupure aux plus petits, que 7 élèves sur 10 ne faisaient pas de péri-scolaire à La Réunion, et que la fatigue ressentie par les élèves et les professeurs a entraîné une baisse de travail et de niveau préjudiciables à la réussite scolaire". Le Recteur a par

ailleurs convoqué les syndicats pour exposer l'application locale de la politique gouvernementale. **Ci-dessous, le communiqué dans son intégralité :**

"Le retour à la semaine de 4 jours voté au CTM !

Le décret autorisant le retour à la semaine de quatre jours a été voté ce mercredi 21 juin au CTM. **Le SNE affilié à la FGAF a bien évidemment voté « POUR »** et se félicite de cette décision tant espérée depuis 4 ans par une grande majorité de PE. Il est donc désormais certain que le décret tant espéré va voir le jour, et cela très rapidement.



Pragmatique comme à son habitude, le **SNE** a indiqué il y a plusieurs jours (sur les messageries professionnelles) la méthode à suivre afin d'anticiper cette possibilité de retour à la semaine de 4 jours.

Responsable et lucide, le **SNE** n'a pas déformé l'esprit du nouveau texte comme certaines organisations ont pu le faire. Il n'a pas non plus changé d'avis pour tenter de récupérer le fruit de cette bataille contre les nouveaux rythmes scolaires



N.B : pour vous rafraîchir la mémoire, la quasi-totalité des syndicats enseignants s'était opposée dès 2010 à la semaine de 4 jours lors de l'appel de Bobigny .

Constant depuis 2013, le **SNE** a prouvé que son analyse et son constat des effets pervers de la réforme étaient partagés. Souvent critiqué, isolé face à la pensée pédagogique unique qui ne permettait pas le débat de fond, le **SNE** sort renforcé de son combat face à une idéologie proche de l'aveuglement. Le réalisme a remporté la première manche. Pour remporter le match, il va falloir - si ce n'est pas encore fait - interpeller les acteurs des conseils d'école pour acter le retour aux quatre jours dès la rentrée 2017.

Dès lors que le conseil municipal et le conseil d'école sont du même avis, il faudra en informer le DASEN qui examinera le nouveau dispositif. Tout n'est donc pas gagné pour tout le monde, mais la législation permet désormais à tous d'espérer la meilleure solution selon les territoires et les acteurs de terrain.

D'autres batailles restent à mener : aménagement des carrières, statut de directeur d'école, alignement des salaires sur la moyenne de l'OCDE, médecine du travail, priorité aux fondamentaux... sujets que nous ne manquerons pas d'évoquer lors du prochain **rendez-vous du SNE avec le Ministre J.M. Blanquer mardi 27 juin**.

Vous pouvez compter sur le **SNE** pour poursuivre ses engagements, afin de proposer une école plus sereine donc plus efficace".



**Fédération Générale
Autonome des Fonctionnaires**